Analyser les ressources fiscales et les dotations pour éclairer ses choix

7 h · 1 journée · hors pauses

Objectifs opérationnels

1. Classer les recettes selon leur nature et leur niveau de décision.

2. Distinguer les effets des bases, des taux et des compensations.

3. Interpréter des dotations et indicateurs sans conclusion isolée.

4. Argumenter une hypothèse de recettes et ses conséquences pour les habitants.

Programme par sujets et items

1. Positionnement sur les recettes

• Attentes des élus et décisions de recettes à éclairer
• Lecture d'une répartition de recettes communales
• Repérage des informations et données manquantes

2. Ressources et répartition des compétences

• Fiscalité communale et intercommunale : ressources et bénéficiaires
• Dotations, compensations et autres recettes
• Sources officielles et limites du pouvoir de décision local

3. Bases, taux et choix fiscaux

• Bases, taux et produits : mécanismes à distinguer
• Simulation d'une évolution de base ou de taux
• Effets pour les contribuables et vérifications préalables

4. Dotations et péréquation

• Dotation globale de fonctionnement et composantes pertinentes
• Péréquation, potentiel et effort fiscal : lecture prudente
• Comparaison de communes de profils comparables

5. Scénarios et information des habitants

• Deux hypothèses de recettes et leurs conséquences budgétaires
• Sensibilité aux réformes et incertitudes à documenter
• Explication des choix aux habitants sans promesse trompeuse

6. Évaluation et transfert

• Note individuelle justifiant une hypothèse de recettes
• Correction des confusions entre bases, taux et dotations
• Sources, calendrier de veille et échanges avec les services

Public Maires, adjoints aux finances et conseillers municipaux ou intercommunaux participant aux arbitrages financiers.

Prérequis Exercer un mandat local ; documents utiles fournis.

Modalités Présentiel ; distanciel possible selon le besoin. Inter : 3 - 10 participants.

Pédagogie Cas concrets, exercices, échanges et fiches outils. Positionnement et évaluation individuelle des acquis.

Intervenant Professionnel du réseau ACTES, mobilisé selon l'expertise requise.

Accessibilité Contactez-nous en amont pour étudier les adaptations nécessaires.

Sur mesure : 3 h 30 à 4 h sur objectifs ciblés ; enrichissement jusqu'à 14 h selon le besoin.

Tarif inter de base : 350 € nets de TVA par participant pour 7 h.

Ouverture inter à partir de 3 participants confirmés ; 10 participants maximum.

Intra et formats adaptés : sur devis. Prix total précisé avant engagement.

Élus : ACTES ne détient pas l'agrément ministériel requis. Demande d'information uniquement ; aucune inscription au titre du mandat ni éligibilité DIFE / Mon Compte Élu annoncée.

formation@actes-management.fr · actes-management.fr

© ACTES MANAGEMENT · 10/2026 · E02